

GENRE ET SCOLARISATION AU BURKINA FASO : ENSEIGNEMENTS D'UNE APPROCHE STATISTIQUE

Idrissa KABORÉ (INSD-UERD)

Thierry LAIREZ (PAEB)

Marc PILON (IRD-UERD)

*INSD, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso
UERD, Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (Univ. de Ouagadougou)*

*PAEB, Projet d'Appui à l'Enseignement de Base, Burkina Faso
IRD, Institut de Recherche pour le Développement (ex-ORSTOM)*

Résumé

Aborder la question des disparités entre les deux sexes en matière de scolarisation conduit logiquement à introduire la problématique des rapports de genre, que ce soit au niveau du système éducatif lui-même ou au sein des familles et de la société dans son ensemble. Si la dimension sociologique est à ce propos évidente, à travers l'importance des représentations, des statuts et rôles des individus, l'approche statistique apporte aussi son éclairage, permettant de repérer des situations et des facteurs de différenciation qui renvoient au concept de genre. Après avoir rappelé comment l'étude de la scolarisation a été (ou n'a pas été) jusqu'à présent abordée sous l'angle du genre, et souligné l'intérêt d'une approche statistique, nous illustrerons précisément cet aspect dans le cadre du Burkina Faso à travers quelques exemples : d'une part, sur la base des statistiques scolaires, en nous intéressant au sexe des enseignants et à la présence ou non de latrines fonctionnelles ; d'autre part, à partir

d'analyses de données d'enquête et de recensement, afin de mettre en lumière l'importance du sexe du chef de ménage, du statut familial des enfants et de l'appartenance ethnique.

A l'instar d'autres études, se confirme le constat d'une scolarisation plus élevée lorsque le chef de ménage est une femme, particulièrement en milieu rural ; une situation qui « profite » notamment aux filles. La prise en compte du statut familial des enfants au sein des ménages conduit à poser la question des relations entre scolarisation et phénomène des « enfants confiés » (circulation des enfants), et finalement entre scolarisation et travail, particulièrement pour les filles confiées en ville. L'appartenance ethnique, qui participe à l'élaboration des rapports de genre, induit bien des écarts de scolarisation entre garçons et filles ; mais il demeure difficile d'en apprécier le poids réel en regard d'autres facteurs, notamment d'ordre économique. Si les quelques résultats présentés posent assurément plus de questions qu'ils n'apportent de réponses, ils suffisent déjà à montrer tout le potentiel d'analyse de ces sources, lesquelles demeurent dans cette optique trop largement ignorées, et l'intérêt de ces différents « marqueurs statistiques » des relations de genre.

Mots-clés : *Éducation, Scolarisation, Genre, Statistiques scolaires, Analyse secondaire, Enquêtes, Recensement, Statut familial, Chef de ménage, Ethnie, Burkina Faso, Afrique de l'Ouest.*

1. Introduction

Qu'il s'agisse de l'alphabétisation ou de la scolarisation, l'Afrique présente les niveaux les plus bas ; les disparités entre les deux sexes y sont marquées. La sous-scolarisation des filles, partout constatée, fait l'objet depuis plusieurs années (de manière somme toute relativement récente) d'un intérêt accru, tant de la part des décideurs que des chercheurs. Des programmes spécifiques sont mis en place pour accroître l'accès des filles à l'école ; les études se multiplient afin d'identifier les « obstacles » à la scolarisation des filles.

Aborder cette question des disparités entre les deux sexes en matière de scolarisation conduit logiquement à introduire la problématique des rapports de genre, que ce soit au niveau du système éducatif lui-même ou au sein des familles et de la société dans son ensemble. Si la dimension socio-anthropologique est à ce propos évidente, à travers l'importance des représentations, des statuts et rôles des individus, l'ap-

proche statistique apporte aussi son éclairage, permettant de repérer des situations et des facteurs de différenciation qui renvoient au concept de genre.

Après avoir rappelé comment l'étude de la scolarisation a été (ou n'a pas été) jusqu'à présent abordée sous l'angle du genre, et souligné l'intérêt d'une approche statistique, nous illustrerons précisément cet aspect dans le cadre du Burkina Faso à travers quelques exemples : d'une part, sur la base des statistiques scolaires, en nous intéressant au sexe des enseignants et à la présence ou non de latrines fonctionnelles ; d'autre part, à partir d'analyses de données d'enquête et de recensement, afin de mettre en lumière l'importance du sexe du chef de ménage, du statut familial des enfants et de l'appartenance ethnique.

2. Genre et scolarisation : que sait-on ? comment faire ?

Depuis leur origine, les statistiques et les indicateurs relatifs à l'éducation sont toujours ventilés selon le sexe (voir les *Rapports mondiaux sur l'éducation* produits par l'UNESCO). Il en est ainsi, par exemple, des taux de scolarisation, des taux d'(an)alphabétisme, de l'espérance de vie scolaire, des taux de réussite scolaire, des scores de performance scolaire selon les matières enseignées, du pourcentage de garçons et de filles dans les différents niveaux et types d'enseignement, du pourcentage d'hommes et de femmes parmi les enseignants, etc. (UNESCO, 1995) ; autant d'indicateurs qui peuvent donner lieu à des interprétations sous l'angle du genre. Dans cette optique, l'UNESCO (1997) a récemment produit un guide pratique intitulé *Gender-Sensitive Education Statistics and Indicators* et, en collaboration avec le Forum des Educatrices Africaines (FEA/FAWE), a organisé en 1997 un atelier sur *Les mesures des disparités entre les sexes en matière d'éducation dans certains pays d'Afrique* (UNESCO-FEA/FAWE, 1997).

Ces approches restent cependant basées sur les statistiques publiées par les pays ; les analyses sous l'angle du genre, et reposant sur des exploitations plus approfondies des statistiques scolaires collectées au niveau des pays, demeurent rares. Par ailleurs, elles présentent l'inconvénient, ou plutôt la limite, d'être le produit des seules statistiques scolaires, et donc de ne pas pouvoir prendre en compte les caractéristiques de l'environnement familial des enfants. Ainsi, les seuls taux de scolarisation calculés selon le sexe des enfants induisent l'hypothèse ou

l'idée que garçons et filles forment des populations distinctes, indépendantes (Clignet, 1994). Ce n'est évidemment pas le cas :

« On considère arbitrairement ou bien que la décision d'aller à l'école est prise par chaque enfant, ou bien que, même si la décision est prise par un adulte, elle ne tient compte ni du sort espéré des ou par les autres enfants, ni des dépenses auxquelles le ménage doit faire face » ; ainsi « la méthode de calcul des taux officiels empêche de mesurer les variations dans les chances qu'un garçon et qu'une fille aient d'aller à l'école en fonction des caractéristiques du ménage auquel l'un et l'autre sont attachés » (Clignet et Pilon, 2001, p. 3-4).

On se trouve alors au cœur de la problématique de la demande d'éducation¹, pour laquelle les rapports de genre constituent une dimension majeure.

Peu d'études font explicitement référence au concept de genre. C'est essentiellement à travers les différences entre garçons et filles, et plus précisément à partir de la situation des filles, qu'est traitée la relation entre genre et scolarisation, et cela sous plusieurs aspects (Deblé, 1980 ; Lange, 1998) : l'accès à l'école (en termes de fréquentation scolaire), l'itinéraire scolaire (type d'établissement – public, privé –, filières d'enseignement), la performance scolaire (redoublement, échec/réussite aux examens), la poursuite de la scolarité (à travers les abandons scolaires). Lors d'un récent colloque sur *Genre, population et développement en Afrique*², la plupart des communications présentées dans la session sur « La persistance des inégalités dans la scolarisation » traitaient essentiellement des problèmes de scolarisation des filles.

Les études cherchant à expliquer les disparités entre garçons et filles renvoient généralement à une série de facteurs qui sont d'ordre historico-politique, économique, socio-culturel, pédagogique, qui inter-

1. En introduction à un ouvrage de synthèse à paraître sur un état des connaissances relatif à la demande d'éducation en Afrique (Pilon et Yaro, 2001), il est rappelé que « le terme de 'demande' appliqué à l'éducation a été introduit par les économistes, dans le cadre de la théorie du 'capital humain' (Bommier et Shapiro, *infra*). Faute d'une définition reconnue, nous proposons de considérer la demande d'éducation comme le produit d'un ensemble de facteurs (scolaires, économiques, sociaux, démographiques, politiques, religieux, culturels), que les individus et les groupes prennent en compte, directement ou indirectement, consciemment ou non, dans leurs pratiques de scolarisation ; ces facteurs conditionnent ainsi la mise à l'école, l'itinéraire scolaire et la durée de la scolarité ».

2. Colloque co-organisé par l'UEPA, l'INED, l'ENSEA et l'IFORD, qui s'est tenu à Abidjan du 16 au 21 juillet 2001.

viennent à la fois aux niveaux macro (l'État, la société, le système éducatif) et micro (la famille, l'établissement scolaire), qui sont, d'une part, extérieurs à l'institution scolaire et, d'autre part, liés à celle-ci (tout ce qui relève notamment de la dimension pédagogique) (UNESCO-FEA/FAWE, 1997). En ce qui concerne la sous-scolarisation des filles et leur plus forte propension à abandonner l'école, les raisons qui reviennent le plus souvent sont les suivantes : une plus forte implication des filles dans les travaux domestiques, dans la garde des plus jeunes enfants ; la crainte des parents que les filles scolarisées ne s'émancipent trop et notamment refusent le futur mari choisi par la coutume ; le risque de grossesse chez les filles pubères ; la perception d'une non-utilité de l'école pour les filles (Pilon et Yaro, 2001).

Dans la capitale togolaise, Lomé, la catégorie d'enfants la moins scolarisée est celle des jeunes filles nées en milieu rural et confiées à des ménages urbains : c'est l'aide domestique et non l'école qui préside à leur confiage (Pilon, 1995). A Bamako semble exister

« une forte relation entre la probabilité de fréquentation scolaire des jeunes filles et les potentialités offertes au sein de leur ménage leur permettant d'être déchargées de certains travaux, des travaux ménagers notamment » (Marcoux, 1998, p. 91).

Par delà l'aspect économique qui combine la division sexuelle du travail et le besoin en main-d'œuvre familiale, quasiment tous les autres facteurs renvoient à la question du statut du sexe féminin (de la fille et de la femme) au sein des sociétés concernées : ainsi, au Burkina Faso,

« l'instruction des filles remettrait en cause les structures familiales, voire même celles de la société, à travers un bouleversement de la répartition sexiste des rôles – non plus contenus mais libérés – ainsi que des savoirs et des pouvoirs. » (Gérard, 1998, p. 200).

Les facteurs liés à l'offre scolaire sont également importants : distance à l'école, attitudes des enseignants, abus sexuels, manque de référents féminins de réussite, etc. (Okojie, 2001).

Soulignons que ce n'est en fait que récemment que les différences de scolarisation entre garçons et filles font l'objet d'une attention particulière :

« Pendant longtemps, la faible scolarisation des filles fut considérée comme l'une des caractéristiques – plus ou moins « naturelle » – des sociétés non occidentalisées » (Lange, 1998, p. 7).

Le même auteur observe que

« les soubassements de cet intérêt soudain pour la scolarisation des filles varient selon les institutions, mais reposent le plus souvent sur des implicites qui lient dans un schéma simpliste, de cause à effet, le processus de formation des femmes à celui du développement économique. En effet, persuadés que certaines entraves au développement de l'Afrique résident dans une croissance démographique trop rapide due à une fécondité des femmes qui s'expliquerait par leur faible niveau d'éducation scolaire, certains décideurs posent comme préalable au développement un niveau minimum d'instruction féminine, par ailleurs jamais très clairement défini » (Lange, 1998, p. 10).

Ainsi, pour nombre d'acteurs internationaux, l'augmentation de la scolarisation des filles procède davantage d'une vision utilitariste – sachant que les filles d'aujourd'hui seront les femmes, les mères de demain – que d'une question éthique posée en termes de droit fondamental à l'éducation, qui implique de réduire les inégalités.

Au vu de ces quelques observations, l'étude de la demande d'éducation sous l'angle du genre se pose en termes à la fois méthodologiques et disciplinaires. A côté des approches qualitatives, de type sociologique ou anthropologique, quels peuvent être les intérêts et les limites de l'approche statistique, à partir des données scolaires et non scolaires ? Quels sont les indicateurs pertinents ? Comment identifier ce qui relève spécifiquement du genre ?

La mise en relation entre genre et pratiques scolaires des familles demande d'aller au delà de la seule distinction selon le sexe des enfants ; ce que ne permettent pas les statistiques scolaires, qui, de par leur nature, d'une part, ne concernent que les enfants scolarisés, d'autre part, ignorent les caractéristiques de leur environnement familial (Pilon, 1995). Les résultats suivants illustrent quelques-unes des possibilités (ce ne sont pas les seules) de prise en compte de la variable sexe au niveau des ménages, à partir de données d'enquêtes quantitatives, notamment de type démographique³. Plusieurs travaux ont ainsi mis en lumière les différences de scolarisation selon le sexe du chef de ménage : d'une part, les enfants apparaissent davantage scolarisés dans les cas où le chef de ménage est une femme ; d'autre part, la sous-scolarisation des filles est alors moindre (Chernichovsky, 1985 ; Lloyd et Blanc, 1996 ; Pilon et Clévenot, 1996). A propos de l'effet du niveau d'instruction

3. Cette démarche, qui vise l'exploitation secondaire de données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation, a conduit à la création du Réseau thématique de recherche n° 7 de l'UEPA « Famille et scolarisation en Afrique ».

des parents sur la fréquentation scolaire de leurs enfants, une analyse comparative menée à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé de plusieurs pays africains révèle des différences de scolarisation selon les niveaux d'instruction croisés du père et de la mère :

« La configuration "père non instruit/mère ayant été scolarisée" procure, dans la plupart des cas, des chances de scolarisation un peu plus élevées que la situation inverse "père ayant été scolarisé/mère non instruite". Cela se vérifie dans tous les pays pour les garçons, et dans trois des six pays pour les filles (au Kenya, à Madagascar et au Malawi) » (Pilon, 1996, p. 30).

Dans une étude sur Bamako, Richard Marcoux (1993, p. 238) a pu montrer l'importance de la structure par sexe et âge des ménages, à travers la prise en compte du nombre de filles âgées de 15 à 29 ans :

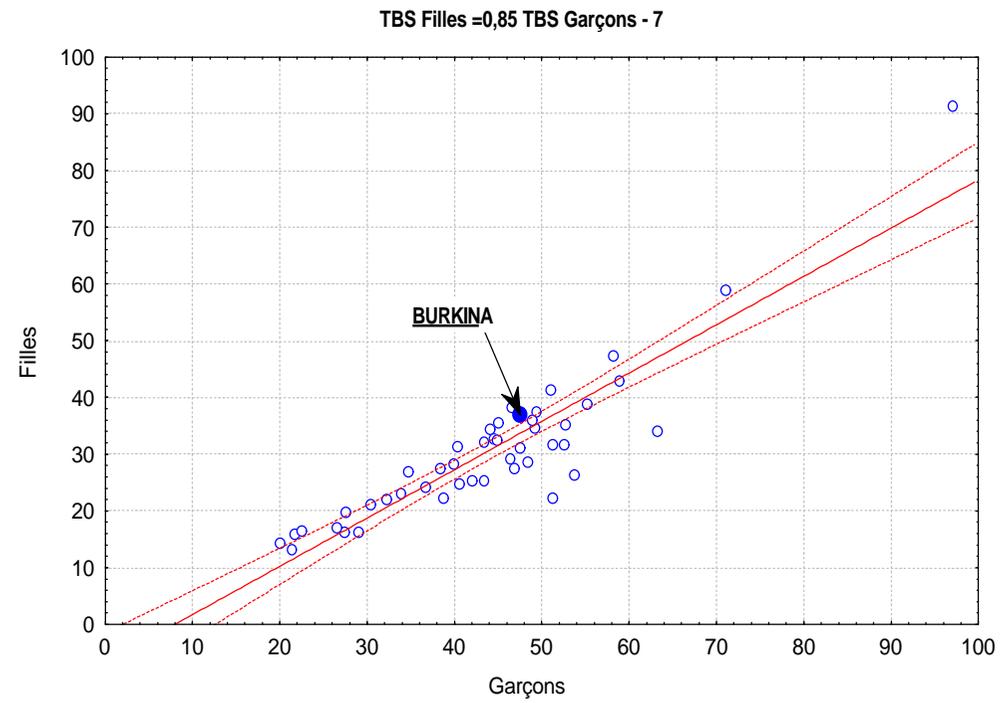
« La possibilité de pouvoir compter sur une grande "sœur" dans le ménage permettrait aux enfants, et plus particulièrement aux filles de 8 à 14 ans, d'être largement libérés des activités domestiques du ménage et de se consacrer davantage aux activités scolaires ».

3. Les disparités garçons-filles au Burkina Faso : un cadrage global

Selon les dernières statistiques scolaires pour l'année 2000-2001, le taux brut de scolarisation – calculé pour les 7-12 ans – est de 42,7 % globalement, mais de 48,9 % pour les garçons et de 36,2 % pour les filles. Les disparités régionales sont fortes, tant en termes de niveau de scolarisation que de différence entre les deux sexes (figure 1). Particulièrement intéressants sont les cas des provinces qui, avec des taux de scolarisation masculine très proches, présentent des taux de scolarisation féminine allant du simple au double.

Une récente synthèse critique des études ayant abordé, explicitement ou non, la demande d'éducation au Burkina Faso (Kaboré et Pilon, 2001) a recensé une vingtaine de références qui, dans leur grande majorité, mettent l'accent sur la (sous)scolarisation des filles. Parce que la scolarisation demeure encore très faible, les études réalisées cherchent surtout à mettre en lumière les obstacles à la scolarisation des filles. Relevant souvent d'une démarche se voulant plutôt sociologique, les informations sont recueillies à travers des entretiens, individuels ou

Figure 1
Taux brut de scolarisation (TBS) selon le sexe, par province, Burkina Faso, 2000-2001



collectifs (*focus group*), et portent surtout sur les perceptions et les attentes des parents vis-à-vis de l'école, sur les attitudes des enseignants, ou, dans le cadre d'enquêtes quantitatives, sur les raisons avancées par les parents d'un non-envoi des filles à l'école (ou de leur retrait).

Les facteurs mis en avant sont d'ordre à la fois historique, politique, économique, religieux et socioculturel, ou encore liés au système scolaire. Ainsi, la sollicitation des jeunes filles pour les travaux domestiques, le mariage précoce, le risque de grossesse, le manque de moyens financiers, le « statut traditionnel » de la femme (qui renvoie notamment à l'appartenance religieuse – surtout l'islam – et ethnique) constituent autant d'éléments d'explication avancés par les diverses études. Mais la question reste posée du poids relatif de ces différents facteurs, et particulièrement de ce qui a trait au rapport de genre.

4. Quelques enseignements issus d'une analyse appropriée des nouvelles statistiques scolaires

La Direction des Études et de la Planification du Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) a depuis 1997 remanié de fond en comble son dispositif de collecte de données, tant dans les aspects techniques (nouvelles enquêtes, traitements informatiques...) qu'organisationnels (présence sur le terrain, caractère systématique des enquêtes...). Ce nouveau contexte a permis d'éditer, d'une part, un annuaire statistique fiable et de qualité reconnue et, d'autre part, un premier « Tableau de bord » (MEBA, 1999). Ce dernier document rassemble sous un volume réduit les principales données sur l'enseignement primaire, de manière à donner une image à la fois synthétique et précise de l'état du système éducatif pour l'année scolaire 1997/1998. En ce sens, ce document constitue la première étude analytique portant sur des données quantitatives exhaustives du système éducatif au Burkina.

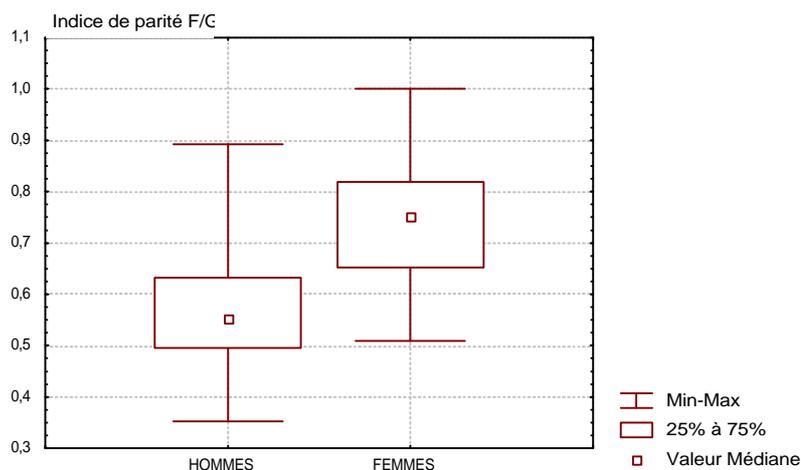
La modélisation des données recueillies sort des pratiques habituelles des enquêtes scolaires, puisqu'elle maintient les liens fonctionnels existant entre « l'enseigné et l'enseignant », ouvrant ainsi la voie à des analyses plus transversales, permettant d'intégrer « la sociologie du corps enseignant » dans toutes ses dimensions – dont celle du genre – pour une analyse plus fine des performances du système éducatif.

4.1. La faible proportion d'enseignantes et ses effets sur la scolarisation des filles

La ligne directrice de l'étude est donc tracée à la fois par un constat – les filles ont moins accès à l'école que les garçons (l'indice de parité rapportant l'effectif des filles à celui des garçons est de 0,66 au Burkina pour les nouveaux entrants au CP) – et un postulat – la présence de femmes enseignantes améliorerait l'accès des filles à l'école. Si les chiffres permettent de corroborer cette hypothèse, il peut être intéressant de savoir dans quelle mesure « l'Institution scolaire » promeut l'activité des femmes dans son fonctionnement quotidien et peut-être alors de quantifier la distorsion qui existe entre les objectifs de scolarisation des filles et la réelle promotion du facteur genre dans la gestion des missions éducatives du MEBA.

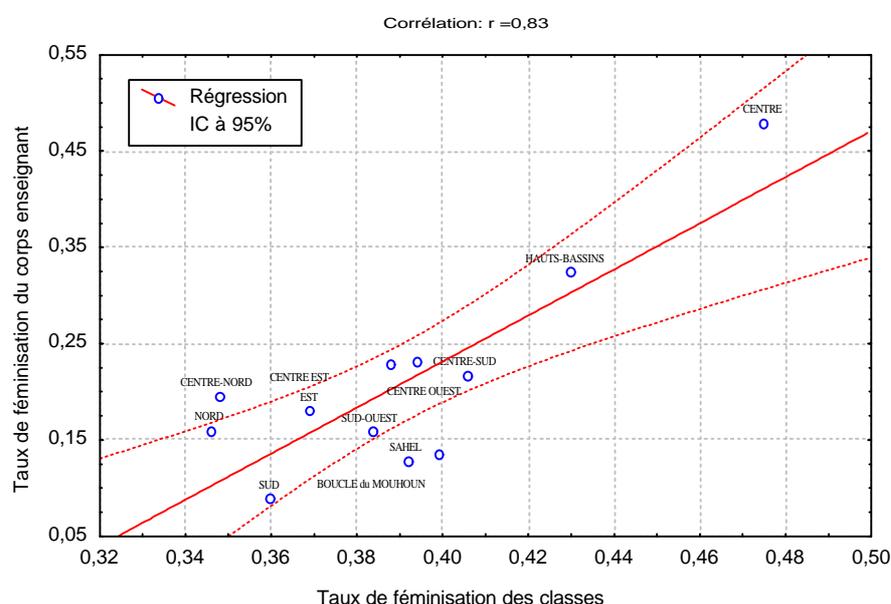
Un premier constat quantitatif s'impose : 50 % des classes tenues par des femmes ont un indice de parité compris entre 0,66 et 0,82, alors que 50 % des classes tenues par des hommes ont un indice de parité compris entre 0,50 et 0,62 (figure 2). Pour les nouveaux inscrits en CP (admission), cet écart est encore plus important dans les écoles dirigées par des femmes, puisque pour ces écoles la parité est presque atteinte en CP.

Figure 2
Indice de parité entre filles et garçons selon le sexe des enseignants,
Burkina Faso, 1997-1998



Par ailleurs, il s'établit clairement une corrélation forte entre le taux de féminisation du corps enseignant et la proportion de filles à l'école (figure 3).

Figure 3
Corrélation entre la proportion des filles scolarisées
et la proportion d'enseignantes en exercice dans les régions du Burkina Faso



Au Burkina Faso, plus de 16 000 enseignants exercent dans l'enseignement de base et seulement 25 % de ces enseignants sont des femmes ; 80 % d'entre elles exercent en zone urbaine, alors que 70 % des enseignants exercent en zone rurale. Les difficultés matérielles accrues de l'exercice du métier d'enseignant dans les zones rurales, alliées à des réalités sociologiques et culturelles fortes, contribuent grandement à cette distorsion qui ne saurait donc être totalement imputée au système institutionnel MEBA.

Les formations initiales et professionnelles sont identiques en termes de répartition chez les enseignants des deux sexes : c'est-à-dire qu'il n'existe pas de différence significative de compétence, sanctionnée

par une « reconnaissance institutionnelle » (diplôme, grade...) qui aurait pu justifier à priori la différence du rôle que fait jouer l'institution aux femmes. En effet, si 25 % des enseignants hommes sont directeurs d'école, seulement 7 % des femmes enseignantes accèdent à la fonction de directrice. De la même manière, si le niveau enseigné est compris comme un facteur de reconnaissance professionnelle, l'intervention des enseignantes se situe de manière privilégiée dans les petites classes, semblant impliquer alors une moindre reconnaissance de la fonction.

4.2. La présence de latrines et ses liens avec la fréquentation scolaire des filles : un analyse exploratoire

La fréquentation scolaire des filles est limitée par de nombreuses pesanteurs sociales : bien des études l'ont montré. Parmi elles, la difficulté d'être une fille – dans un milieu où, par définition, la promiscuité est quotidienne – est accentué par le manque d'intimité que la vie scolaire engendre. L'absence de latrines fonctionnelles pouvant contribuer à cette « gêne sociale », il peut être intéressant de confronter les chiffres à cette réalité. On peut donc mettre en regard de la parité filles/garçons dans les écoles l'existence ou non de latrines fonctionnelles dans ces mêmes écoles.

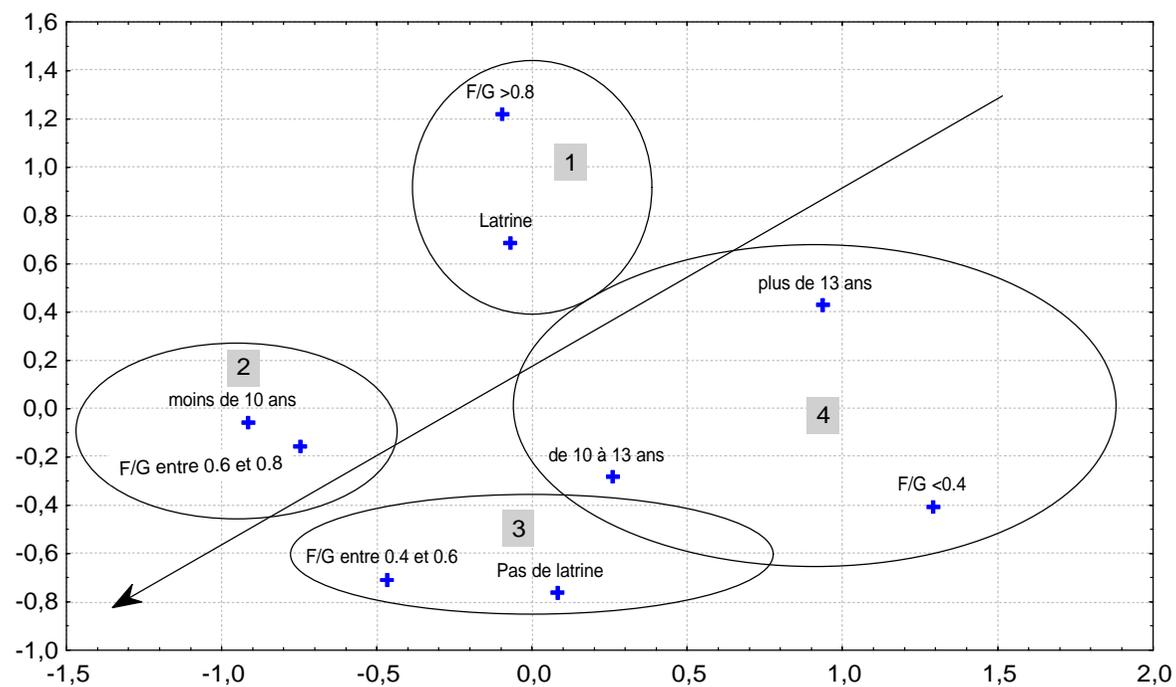
En préalable méthodologique, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'une enquête par échantillonnage, mais bel et bien du traitement de l'ensemble exhaustif du recensement annuel des données scolaires (année 1999/2000) au Burkina Faso.

La première approche a été de tenter une discrimination⁴ en cherchant des « relations de proximité » entre les groupes définis par l'âge, le niveau de parité filles/garçons (F/G) dans les établissements et l'équipement en latrines de ceux-ci. C'est ce que permet de visualiser la figure 4 qui distingue 4 groupes.

Les groupes 1 et 2 identifient les élèves jeunes, dont on remarque que la parité dans le groupe d'âges est relativement élevée ; à l'opposé, les groupes 3 et 4 concernent les élèves plus âgés, dont la parité est plus faible. Parallèlement à cela, on constate que les élèves des groupes 1 et 2 sont plus volontiers proches des écoles équipées de latrines. Bien évidemment, l'érosion de la parité avec l'âge n'a pas pour seul facteur explicatif l'existence ou non de latrines, tel n'est pas le propos, mais il

4. Analyse des correspondances multiples (ACM).

Figure 4
Analyse exploratoire de la relation entre l'existence de latrines
et la fréquentation scolaire des filles, Burkina Faso, année 1999/2000



est certain qu'il y contribue pour partie. Les données analysées ne sont pas assez fines pour quantifier une approche comportementale poussée du phénomène, il conviendrait pour cela de mener une enquête sociologique, d'ailleurs envisageable, plus fouillée. Pour conclure cet exemple, nous avons tenté de quantifier numériquement l'écart de parité qui existe entre les établissements dotés de latrines et les autres. Des écarts de plus de 10 filles pour 100 garçons sont constatés (tableau 1).

Tableau 1
Parité moyenne (F/G) des élèves
selon la présence ou non de latrines dans les écoles.
Burkina Faso, année 1999/2000

Groupes d'âges	Existence de latrines	
	Non	Oui
Tous les âges	0,60	0,70
Les moins de 10 ans	0,65	0,73
Les 10-13 ans	0,57	0,68
Les plus de 13 ans	0,57	0,70

5. Ce que permettent de dire des données d'enquête et de recensement sur la fréquentation scolaire des enfants

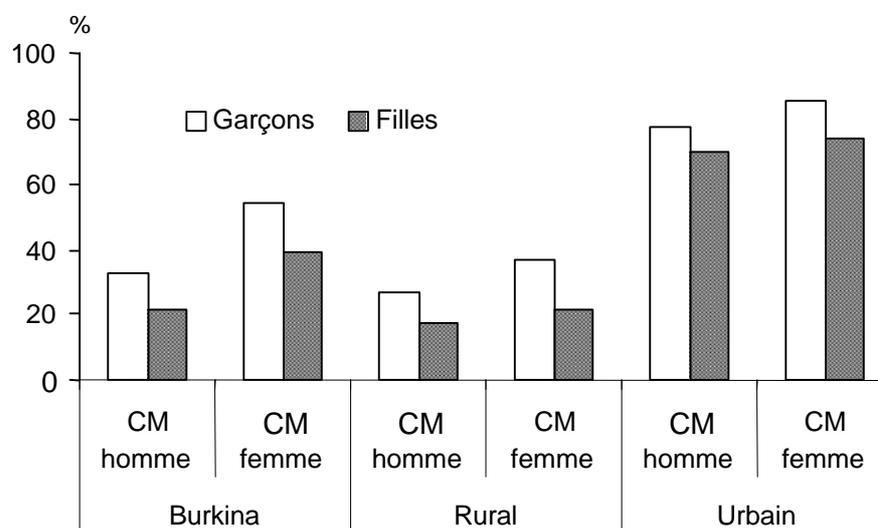
Comme nous l'avons évoqué dans la première partie de ce texte, les données de recensement et d'enquête offrent un potentiel d'analyse, largement ignoré, en regard de la problématique famille et scolarisation⁵, et plus précisément des rapports entre genre et scolarisation. Plusieurs travaux ont déjà été réalisés à partir des sources de données existantes au Burkina Faso. Nous présentons ici quelques-uns des principaux résultats obtenus, qui apportent des éclairages statistiques sur cette mise en relation entre genre et scolarisation. Nous traiterons ainsi successivement de la prise en compte du sexe du chef de ménage, du statut familial des enfants et de l'appartenance ethnique.

5. Se reporter, dans cet ouvrage, au chapitre de R. Marcoux et M. Pilon sur les approches méthodologiques.

5.1. L'effet du sexe du chef de ménage

Comme cela a déjà été observé dans d'autres pays (Pilon et Clévenot, 1996 ; Llyod et Blanc, 1996), la fréquentation scolaire au Burkina Faso apparaît également plus élevée lorsque le chef de ménage est une femme ; c'est ce que confirment les différentes sources de données existantes (les Enquêtes Démographiques et de Santé de 1993 et 1998, les enquêtes prioritaires auprès des ménages de 1994 et 1998, ainsi que le recensement de 1996). Si le constat vaut à la fois pour les garçons et pour les filles, la discrimination sexuelle en défaveur des filles semble moindre lorsque le chef de ménage est une femme. L'écart est particulièrement net en milieu rural, et de manière statistiquement significative, ce qui n'est pas le cas dans le milieu urbain (figure 5).

Figure 5
Taux de scolarisation chez les 7-12 ans selon le sexe des enfants
et le sexe du chef de ménage, par milieu de résidence
(source : Enquête prioritaire auprès des ménages, 1998-1999, Burkina Faso)



En termes d'intensité, si les ménages dirigés par une femme ont en moyenne moins d'enfants en âge d'être scolarisés (2,2 enfants contre 3,1), leur effort de scolarisation apparaît en effet presque équivalent :

leur nombre moyen d'enfants de 7-12 ans scolarisés est de 1,6, contre 1,8 lorsque le CM est un homme ; il apparaît même légèrement plus élevé si l'on considère l'ensemble des scolarisés au sein du ménage, quel que soit leur âge (2,5 contre 2,4).

Au total donc, les femmes chefs de ménage scolarisent davantage que les hommes les enfants résidant avec elles ; elles scolarisent toujours plus les garçons que les filles, mais la sous-scolarisation des filles est moindre. Reste à expliquer cette meilleure scolarisation au sein des ménages dirigés par une femme. Ne serait-ce pas un artefact statistique ? Ou bien est-ce parce que les femmes « investissent » davantage que les hommes dans l'éducation de leurs enfants ? Et si oui, pourquoi ? Observe-t-on des différences au sein de cette catégorie des femmes chefs de ménage, qui renvoie à des situations familiales très diverses (jeune femme célibataire, femme mariée dont le mari est absent ou ne cohabite pas, divorcée ou veuve) ?

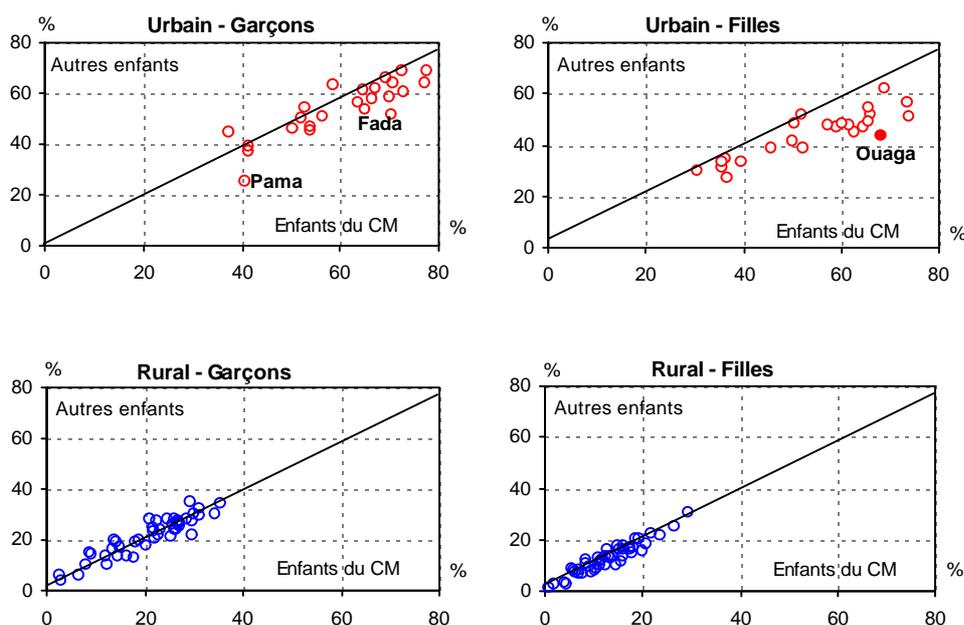
En dépit d'une situation économique généralement plus précaire, les femmes chefs de ménage paraissent bien faire preuve d'une gestion des ressources plus « responsable », qui profite davantage aux enfants dont elles ont la charge ; les femmes « investissent » plus que les hommes dans leurs enfants, financièrement, mais aussi en termes de temps, de soins, d'affection (Lloyd et Brandon, 1991). Reste à en déterminer les raisons : parce que les femmes, déjà elles-mêmes victimes d'une sous-scolarisation, seraient alors davantage que les hommes conscientes des enjeux de l'école, particulièrement pour les filles ? parce que, en raison d'un accès plus limité aux ressources, les femmes attendent (plus que les hommes) de leurs enfants scolarisés des effets en retour pour leurs « vieux jours » ? (Lloyd et Gage-Brandon, 1994).

Seules des études spécifiques, de nature plus qualitative, permettront de répondre à toutes ces questions, posées sous forme d'hypothèses. Mais il faut souligner aussi ce qui apparaît comme une ambivalence dans le comportement des femmes chefs de ménage en matière de scolarisation des filles : si, dans l'ensemble, elles scolarisent mieux les filles, cela est beaucoup moins net en ville. Cette situation tient assurément à la pratique des enfants « confiés » : les femmes chefs de ménage en ville accueillent volontiers des jeunes parentes pour se faire aider et non pour les mettre à l'école.

5.2. Statut familial, milieu de résidence et inégalités de scolarisation entre garçons et filles

D'après les résultats du recensement de 1996 du Burkina Faso (Kaboré et Pilon, 2001), le niveau de fréquentation scolaire chez les enfants de 7-12 ans, calculé au niveau provincial, varie assez sensiblement en fonction du sexe, du statut familial (selon la distinction entre « enfants du chef de ménage » et « autres enfants »⁶) et du milieu de résidence (rural-urbain) (figure 6).

Figure 6
Taux net de scolarisation (7-12 ans), selon le statut familial et le sexe des enfants par milieu de résidence (recensement de 1996, Burkina Faso)



6. La définition restrictive du ménage qui fut adoptée, excluant les possibilités de ménage polynucléaire, implique que les enfants autres que ceux du chef de ménage résident sans leurs parents et peuvent être considérés comme des enfants « confiés ».

Les différences selon le statut familial sont assez peu marquées en milieu rural, surtout chez les filles ; elles peuvent être aussi bien en faveur des enfants du chef de ménage que des autres enfants, notamment chez les garçons, pour qui les situations apparaissent plus diversifiées. En milieu urbain, en revanche, on observe globalement une situation scolaire quasiment toujours en défaveur des enfants autres que ceux du chef de ménage, particulièrement chez les filles ; c'est dans la capitale que l'écart est le plus net.

Ces résultats illustrent bien ce que l'on sait de manière empirique : le confiage pour motif de scolarisation se fait plus volontiers en milieu rural, en raison de l'insuffisance de l'offre scolaire, donc auprès de ménages situés dans des villages pourvus d'une école, et semble concerner davantage les garçons ; en ville, c'est plutôt « l'aide familiale » qui motive le confiage d'enfants (le plus souvent originaires des campagnes), et surtout des filles.

Qui accueille ces « autres enfants », et notamment les filles, par exemple dans la capitale, Ouagadougou ? Tout d'abord, la répartition des enfants selon leur sexe et leur statut familial révèle un « excédent » féminin parmi les enfants autres que ceux du chef de ménage : 20,3 % des filles sont des « autres enfants », contre 14,7 % des garçons (Pilon et al., 2002). La prise en compte des caractéristiques des chefs de ménage montre que la présence de ces « autres » jeunes filles est, d'une part, d'autant plus importante que le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, d'autre part, plus accentuée dans les catégories socio-professionnelles les plus « favorisées économiquement » (chefs de ménage cadres moyens ou supérieurs, professions libérales).

Si ces types de ménages urbains peuvent se voir confier des enfants dans une logique de socialisation et de scolarisation (surtout pour les garçons), leur forte propension à accueillir des jeunes filles pose le problème d'un besoin en main-d'œuvre, surtout à des fins domestiques (garde des plus jeunes enfants, autres travaux) ; et ce particulièrement dans les ménages où les deux conjoints travaillent hors du milieu familial (et sachant que les structures d'accueil pré-scolaire des jeunes enfants sont notoirement insuffisantes et présentent un coût financier supplémentaire).

L'analyse de la fréquentation scolaire des garçons et des filles selon leur statut familial et le niveau d'instruction du chef de ménage met bien en lumière la situation spécifique des jeunes filles « confiées » : alors que, pour les enfants (garçons comme filles) du chef de ménage et

les garçons « confiés », la fréquentation scolaire augmente bien avec le niveau d'instruction du chef de ménage, on observe la forte sous-scolarisation qui touche les jeunes filles autres que celles du chef de ménage (figure 7). Ce résultat peut traduire deux types de situations : des jeunes filles envoyées et/ou accueillies non pas pour être scolarisées mais pour « aider »... ; ou bien des jeunes filles envoyées pour être scolarisées mais qui ont dû abandonner l'école, en raison notamment du poids des charges domestiques qui leur sont assignées... Un résultat également mis en lumière par une étude antérieure sur Ouagadougou, qui conclut ainsi que

« la division sexuelle du travail au sein des ménages se double d'une division des activités scolaires et domestiques entre filles : le travail des unes permet la scolarisation des autres ! » (Poirier *et al.*, 1996).

Ces résultats révèlent toute l'ambivalence de la relation entre confiage et scolarisation selon le sexe de l'enfant et le milieu de résidence. Ils montrent la nécessité, en regard de la problématique genre et scolarisation, de la prise en compte du statut familial. La question du travail des enfants (aide aux travaux domestiques, garde des jeunes enfants, etc.) et de la division sexuelle du travail apparaît ici centrale ; elle revêt une dimension spécifique en milieu urbain, en rapport avec le développement du salariat (notamment chez les femmes) et les caractéristiques du mode de vie urbain.

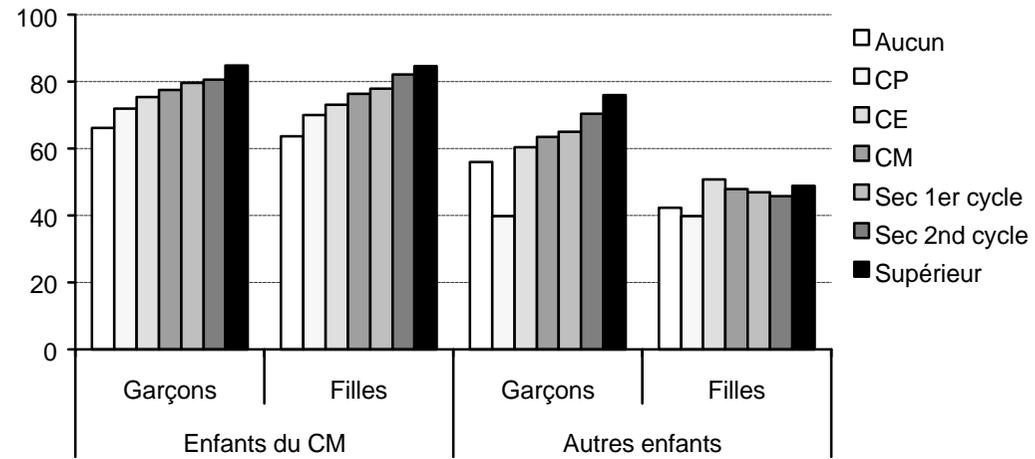
Mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre apparaît d'autant plus important que, sur fond de crise économique, le confiage d'enfants, surtout des filles en direction des villes, est sans doute plus proche du transfert de main-d'œuvre (allant parfois jusqu'à l'exploitation) que d'une pratique de socialisation et/ou de scolarisation⁷.

5.3. De l'importance (relative) de l'ethnie

Parce que les rapports de genre relèvent d'une construction sociale, ils revêtent nécessairement une dimension socioculturelle (Locoh *et al.*, 1996). En matière de scolarisation, les études s'intéressant aux inégalités sexuelles dans la fréquentation scolaire, et précisément à la sous-scolarisation des filles, mettent très souvent en avant une série

7. En illustration de ce propos, un article paru le 11 juillet 2002 dans le quotidien *Le Pays*, à Ouagadougou, intitulé « Un exemple de trafic : placement d'enfants domestiques à Ouagadougou »...

Figure 7
 Pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés, selon le sexe des enfants
 et le niveau d'instruction du chef de ménage.
 Ouagadougou, recensement de 1996



d'« obstacles socioculturels » à la scolarisation féminine. Pour le Burkina Faso, la plupart des études ayant abordé cette question

« estiment que si le choix entre les enfants à scolariser est dicté par des considérations économiques, le fait que ce choix se fasse au détriment des filles relève davantage de considérations socioculturelles » (Kaboré et Pilon, 2001, p. 110).

Les rôles d'épouse et de mère traditionnellement assignés à la femme, la pratique des mariages précoces, la division sexuelle du travail des enfants pèsent ainsi fortement sur la scolarisation des filles. La religion et l'ethnie constituent à ce propos des « marqueurs » socioculturels qui peuvent être mis en relation avec la fréquentation scolaire des enfants.

Analysant les relations entre « appartenance ethnique, rapports de genre et inégalités sexuelles dans la scolarisation en milieu rural au Burkina Faso », J.-F. Kobiané (2001, p. 3) pose la question suivante :

« Un groupe ethnique qui, du point de vue de son organisation sociale et politique, accorde davantage une place de choix à la femme et dans lequel celle-ci a son mot à dire quant à l'orientation des enfants, et en particulier des filles, ne présenterait-il pas les conditions d'une meilleure scolarisation des filles et d'une inégalité garçon/fille moindre ? »

Pour répondre à cette question, J.-F. Kobiané se livre d'abord, sur la base de la littérature existante, à une classification d'une douzaine d'ethnies en fonction de plusieurs critères : division des rôles, pratiques matrimoniales, règles d'héritage, gestion des ressources et accès à celles-ci ; puis, à partir des données d'une enquête nationale auprès des ménages de 1994/1995, il confronte cette classification aux écarts de fréquentation scolaire entre garçons et filles. Les résultats se révèlent mitigés, puisque ce n'est que

« dans une certaine mesure, que les groupes ethniques qui présentent des rapports sociaux de sexe moins discriminatoires offrent également les conditions d'une moindre disparité entre garçons et filles dans l'investissement scolaire » (Kobiané, 2001, p. 12).

Alors qu'il y a absence de relation significative à partir des indicateurs calculés au niveau des enfants,

« l'analyse des indicateurs d'inégalités sexuelles calculés au niveau du ménage tend davantage à confirmer la relation positive entre le niveau de discrimination dans les rapports de genre et le niveau des inégalités sexuelles dans la scolarisation des enfants : la proportion de ménages non impliqués dans la scolarisation des filles (ou proportion de mé-

nages ne scolarisant aucune fille) croît avec le caractère discriminatoire des rapports de genre » (Kobiané, 2001, p. 10).

Dans le même temps, le niveau de scolarisation et les écarts entre sexes peuvent varier sensiblement au sein d'un même groupe ethnique.

D'autres facteurs interviennent et interfèrent avec l'effet dû à l'appartenance ethnique. Comme le souligne Fernand Sanou (1997), il est nécessaire d'examiner les interactions possibles entre les différents facteurs explicatifs, notamment les facteurs socioculturels et les facteurs économiques, de la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons et d'apprécier leur poids relatif, tout en tenant compte de variables contextuelles, telles que l'état de l'offre scolaire, le milieu d'habitat (urbain-rural), le niveau de scolarisation, les politiques mises en œuvre, etc. L'application d'une approche multidimensionnelle à la même source de données montre, par exemple, que l'ethnie (et la religion) joue un rôle assez important en milieu rural, mais que ce pouvoir explicatif décroît avec le degré d'urbanisation, étant même nul dans la capitale (Kobiané, 2002).

6. Conclusion

Compte tenu de l'importance persistante des disparités selon le sexe en matière de scolarisation, l'approche sous l'angle du genre est assurément appropriée. Dans le cadre du système éducatif lui-même, mais surtout du côté de la demande d'éducation, au niveau des familles, la prise en compte du sexe peut se faire de multiples manières. Prenant l'exemple du Burkina Faso et se basant sur les sources de données existantes, les résultats présentés ici illustrent quelques-unes de ces possibilités, qui nécessitent d'aller au delà des statistiques habituellement produites et de procéder à des analyses appropriées de ces données.

Ainsi, les statistiques scolaires recèlent des informations offrant des potentialités d'analyse sous-estimées ou ignorées ; ce qui est particulièrement vrai dans le cas du Burkina Faso, qui vient de mettre en place un nouveau système de collecte et de traitement de l'information. Cela nécessiterait alors que les services nationaux chargés de la production de statistiques scolaires développent une dimension « étude », impliquant une capacité d'analyse, ou favorisent des collaborations avec le milieu de la recherche.

L'analyse secondaire des données de recensement et d'enquête permet, du côté des familles, de mettre en lumière les effets de quelques variables relatives au sexe. A l'instar d'autres études, se confirme le constat d'une scolarisation plus élevée lorsque le chef de ménage est une femme, particulièrement en milieu rural ; une situation qui « profite » notamment aux filles. La prise en compte du statut familial des enfants au sein des ménages conduit à poser la question des relations entre scolarisation et phénomène des « enfants confiés » (circulation des enfants), et finalement entre scolarisation et travail, particulièrement pour les filles confiées en ville. L'appartenance ethnique, qui participe à l'élaboration des rapports de genre, induit bien des écarts de scolarisation entre garçons et filles, mais il demeure difficile d'en apprécier le poids réel en regard d'autres facteurs, notamment d'ordre économique.

Bien d'autres variables pouvant renvoyer aux relations de genre seraient également à considérer au niveau des ménages : le nombre de jeunes enfants (qui pose le problème de leur surveillance), les nombres respectifs de garçons et de filles en âge scolaire, le nombre de jeunes femmes célibataires, etc. ; autant de manières d'introduire une distinction selon le sexe.

Ces résultats, de nature statistique, ont avant tout un caractère descriptif, ils ne portent pas en eux-mêmes les explications des différences observées ; leur pouvoir explicatif reste insuffisant. On peut leur appliquer cette réflexion générale de T. Loco (1996, p. 9) :

« La statistique démographique, par la présentation des structures de population qu'elle offre de façon systématique, est une alliée naturelle de la problématique de l'analyse des sociétés sous l'angle du genre, pour peu qu'on lui pose les bonnes questions. En décrivant des situations différentielles selon le sexe, les mesures démographiques ont depuis longtemps mis en évidence des inégalités entre hommes et femmes. Mais décrire ne suffit pas. Il faut aussi mettre en évidence des liens de cause à effet entre ces disparités, leurs causes et leurs conséquences démographiques ».

Observer des différences (statistiquement significatives) selon le sexe conduit-il nécessairement à une explication en termes de genre ? Comment isoler l'effet propre du genre ? La prudence est assurément de mise au moment de l'interprétation des résultats, quand l'on sait la diversité des enjeux liés à la scolarisation (éducatifs, mais aussi démographiques, sociaux, politiques, symboliques, etc.), et donc toute la

complexité de l'étude de la demande d'éducation, particulièrement en ce qui concerne l'approche en termes de genre. Il est certain que les approches qualitatives, de type sociologique ou anthropologique, sont les plus appropriées pour mettre en lumière ce qui a trait aux représentations, aux statuts et aux rôles liés aux individus. Néanmoins, et à condition de pouvoir ensuite en apprécier la pertinence sociologique, les résultats quantitatifs mesurant des différences liées à la variable sexe constituent potentiellement autant de « marqueurs statistiques » des rapports de genre. Si le simple repérage statistique de situations différentielles n'a pas de pouvoir explicatif en lui-même, il permet de poser des questions.

Références bibliographiques

- CHERNICHOVSKY, D. (1985), « Socioeconomic and demographic aspects of school enrollment and attendance in rural Botswana », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 33, n° 2, p. 319-332.
- CLIGNET, R. (1994), « La demande d'éducation : aspects sociologiques », *Afrique contemporaine*, n° 172, Paris, La Documentation française, p. 108-118.
- CLIGNET, R., et M. PILON (2001), « Questionnements méthodologiques sur la mesure des inégalités de scolarisation entre garçons et filles en Afrique, à partir de données d'enquêtes », communication au colloque international *Genre, population et développement en Afrique*, UEPA-INED-ENSEA-IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 15 p.
- DEBLE, I. (1980), *La scolarité des filles*, UNESCO, Paris.
- GERARD, É. (1998), « Femmes, instruction et développement au Burkina Faso : incertitudes africaines », dans : M.-F. Lange, éd., *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, p. 197-220.
- KABORE, I., et J.-F. KOBIANE (1998), *Protocole d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquête. Application aux données de l'enquête « Dimensions sociales de l'Ajustement » (DSA) 1994/95 du Burkina Faso*, multigr., 82 p.
- KABORE, I., et M. PILON (2001), « La mesure des disparités et des inégalités en matière de scolarisation. L'apport des données non scolaires », communication au colloque sur *Les indicateurs du droit à l'éducation*, Association pour la Promotion de l'Éducation Non Formelle au Burkina (APENF), Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et Chaire d'histoire et de politiques économiques de l'Université de Fribourg, Ouagadougou, 19-21 novembre 2001, 15 p.
- KOBIANÉ, J.-F. (2001), « Appartenance ethnique, rapports de genre et inégalités sexuelles dans la scolarisation en milieu rural au Burkina Faso : du discours anthropologique aux résultats statistiques », communication au colloque international *Genre, population et développement*, UEPA-INED-ENSEA-IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 18 p.

- KOBIANÉ, J.-F. (2002), *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Thèse de doctorat, Institut de démographie, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- LANGE, M.-F. (1998), « Introduction », dans : M.-F. Lange, éd., *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, p. 7-26.
- LLOYD, C., et A. BLANC (1996), « Children's schooling in sub-Saharan Africa: The role of fathers, mothers and others », *Population and Development Review*, vol. 22, n° 2, p. 265-298.
- LLOYD, C.B., et A. J. BRANDON (1991), « Women's role in the maintenance of households: Poverty and gender inequality in Ghana », in : UEPA, *Conférence « Femme, famille et population »*, Ouagadougou, 24-29 avril 1991, Dakar, p. 109-142.
- LLOYD, C. B., et A. GAGE-BRANDON (1994), « High fertility and children's schooling in Ghana: Sex differences in parental contributions and educational outcomes », *Population Studies*, vol. 48, p. 293-306.
- LOCOH, T. (1996), « De la démographie, des femmes et des hommes... », dans : T. Locoh, A. Labourie-Racapé et C. Tichit, éd., *Genre et développement : des pistes à suivre*, Documents et Manuels du CEPED, n° 5, CEPED, Paris, p. 9-23.
- LOCOH, T., A. LABOURIE-RACAPE et C. TICHIT, éd. (1996), *Genre et développement : des pistes à suivre*, Documents et Manuels du CEPED, n° 5, CEPED, Paris.
- MARCOUX, R. (1993), *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Collection de thèses et mémoires sur le Sahel, Université de Montréal-Démographie, Montréal.
- MARCOUX, R. (1998), « Entre l'école et la calebasse : sous-scolarisation des filles et mise au travail à Bamako », dans : M.-F. Lange, éd., *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, p. 73-95.
- MEBA (1999), *Tableau de bord de l'enseignement de base, 1997-98*, Ouagadougou.
- OKOJIE, C. (2001), « La sous-scolarisation féminine vue à travers le programme de recherche de l'Académie africaine des sciences », communication au colloque international *Genre, population et développement en Afrique*, UEPA-INED-ENSEA-IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 26 p.
- PILON, M. (1995), « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », *Cahiers des Sciences Humaines*, Paris, ORSTOM, vol. 31, n° 3, p. 697-718.
- PILON, M. (1996), « Genre et scolarisation des enfants en Afrique », dans : T. Locoh, A. Labourie-Racapé et C. Tichit, éd., *Genre et développement : des pistes à suivre*, Documents et Manuels du CEPED, n° 5, CEPED, Paris, p. 25-34.
- PILON, M., et D. CLEVENOT (1996), « Femmes et scolarisation des enfants en Afrique », communication au séminaire international *Femmes et gestion des ressources*, IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24 p.
- PILON, M., et Y. YARO, éd. (2001), *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherche*, UEPA, Dakar.
- PILON, M., S. BAUX, I. KABORE et K. LOKPO, éd. (2002), *Étude exploratoire de l'offre et de la demande d'éducation à Ouagadougou*, Rapport d'étude, UERD.
- POIRIER, J., B. BAYA et C. ZOUNGRANA (1996), *Travail des enfants et division des tâches au sein des ménages (Ouagadougou, Burkina Faso)*, coll. « Les Travaux de l'UERD », n° 2, UERD, Ouagadougou.

- SANOU, F. (1997), *Étude documentaire : la sous-scolarisation des filles au Burkina Faso*, Université de Ouagadougou.
- UNESCO (1995), *Rapport mondial sur l'éducation 1995*, Paris.
- UNESCO (1997), *Gender-Sensitive Education Statistics and Indicators. A Practical Guide*, Division of Statistics, Paris.
- UNESCO-FEA/FAWE (1997), *Les mesures des disparités entre les sexes en matière d'éducation dans certains pays d'Afrique*, UNESCO, Paris.